

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE : 25539

<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt</p> <p>DCM20240611-15</p>	<p style="text-align: center;">Séance du 11 juin 2024 à 18h30</p> <p>L'an deux mil vingt-quatre le onze du mois de juin le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>Date d'envoi de la convocation :</p> <p>Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune :</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Etaient présents ()</u></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p style="text-align: center;"><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></p> <p>a donné procuration à ,</p>	
<p>Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance.</p> <p>En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme M/MmeXXXX pour remplir les fonctions de secrétaire.</p>	
<p>Nbre de membres :</p> <ul style="list-style-type: none">- En exercice : 29 - Quorum : 15- Présents :- Ayant donné procuration :- Absents :- Ayant pris part au vote :	<p>Résultat du vote :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour :- Contre :- Abstention :

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE RENOVATION DE LA CRECHE – SUBVENTION CAF

Monsieur le Maire expose

Dans le programme de rénovation de bâtiment, la ville de Seloncourt envisage plusieurs travaux à la crèche Irène THARIN.

Ces travaux comprennent :

- La création d'un espace bébé sécurisé,
- La mise en place de stores sur l'Atrium.

Les travaux sont estimés à 8 582.72 € H.T. soit 10 299.26 € T.T.C.

Une aide financière peut être sollicitée à la CAF dans le cadre du « Fonds de modernisation des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ».

Le montant des travaux subventionnables serait de 8 582.72 € H.T. à un taux de 80%.

Le plan de financement serait le suivant :

Co-financeurs	Dépenses subventionnables en € HT		%	Subventions escomptées	%
					Sur total T.T.C.
CAF DU DOUBS	Travaux	8 582,72	80%	6 866,18	
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES				6 866,18	66,67%
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT				3 433,08	33,33%
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.				10 299,26	100%

La Commission Bâtiments, réunie le 30 mai 2024, a émis un avis favorable.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **SOLLICITE** l'aide financière à la CAF,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **S'ENGAGE** à réaliser la dépense sur les exercices 2024-2025,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le financement de l'organisme cité qui ne répondrait pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- **DEMANDE** l'autorisation de commencement des travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tous documents à intervenir.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Seloncourt, le 11 juin 2024

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER